REGION DU SAHEL

Travaux de réhabilitation de vingt un (21) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL)

AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2025-04-/MATM/RSHL/G/SG/CRAM du 27/05/2025

Financement:

- LOT 1 : Budget de l'Agence de l'Eau du Liptako (AEL), Exercice 2025, pour une enveloppe financière prévisionnelle de dix-sept millions
- quatre cent mille (17 400 000) FCFA TTC ; LOT 2 : Budget de l'Agence de l'Eau du Liptako (AEL), Exercice 2025, pour une enveloppe financière prévisionnelle de quinze millions deux cent cinquante mille (15 250 000) FCFA TTC :
 - LOT 3 : Budget de l'Etat, Exercice 2025, pour une enveloppe financière prévisionnelle de quatorze millions (14 000 000) FCFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés de la DREAE-SHL, Exercice 2025.

- La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL) a obtenu une délégation de crédits et signé une convention avec l'AEL afin de financer le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés.
- La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel sollicite des offres de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux réhabilitation de vingt un (21) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL).
- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés titulaire d'un agrément Fd1 et Fa1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour deux ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

- Les travaux se décomposent en trois (03) lots :
- Lot 1: Travaux de réhabilitation de huit (08) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la province du Yagha, région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL);
- Lot 2: Travaux de réhabilitation de sept (07) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la province du Séno, région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL);
- Lot 3 : Travaux de réhabilitation de six (06) forages équipés de pompes à motricité humaine dans les provinces du Séno et de l'Oudalan, région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL).
- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : cent cinq (105) jours pour chaque lot. L'exécution des lots est simultanée. Les délais impartis aux lots 5. ne sont pas cumulables.
- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, BP 140 Dori, E-mail: dreae.sahel@gmail.com, Tél.: (+226) 24 46 00 13/70 81 2 47 de 07h 30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00mn sauf le vendredi qui est de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30mn.
- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, BP 140 Dori, E-mail : dreae.sahel@gmail.com , Tél.: (+226) 24 46 00 13 de 07h 30 à 12h30 et de 13h00 à 16H00mn et moyennant paiement d'une somme non remboursable trente mille (30 000) francs CFA pour chaque lot à la Trésorerie Régionale du Sahel. La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque au nom du Trésorier Régional du Sahel.
 - Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA pour le lot 1, de quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA pour le lot 2 et de quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot 3 devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, avant le 11/06/2025 à 09 heures 00mn TU. L'ouverture des plis interviendra immédiatement dans la salle de réunion du Gouvernorat de Dori en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.
- La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL) se réserve le droit d'apporter des modifications 10ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent dossier de demande de prix.

11-12-

Le Secrétaire Général de Région, Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés.

Auguste KINDA

Administrateur Civil Chevalier de l'Ordre de l'Etalon